Tarifs des opérations Titres

Valables pour toute la clientèle

Cette brochure reprend uniquement les taux et tarifs standards exprimés en EUR. Tous nos tarifs s'entendent T.V.A. incluse. Il est préférable de toujours vérifier au guichet que le tarif indiqué est encore d'application. Des informations complémentaires et/ou personnalisées, notamment en matière de crédits et de placements, peuvent être obtenues au guichet.

En vigueur au 24-10-2019

<u>Index</u>

- 1. Opérations boursières sur EURONEXT
- 2. Opérations boursières sur les bourses étrangères
- 3. Souscription et Remboursement SICAV & STAR FUND
- 4. Encaissement de coupons et Remboursement de Titres
- 5. Droits de garde
- 6. Transfert de Titres
- 7. Opérations diverses
- 8. Droits et taxes divers



1. OPERATIONS BOURSIERES SUR EURONEXT

1.1. Place d'Amsterdam - Place de Bruxelles - Place de Paris Minimum Courtage € 25,- 0.75% Le courtage est valable pour les types de valeurs suivantes : actions, warrants, strips,

Le courtage est valable pour les types de valeurs suivantes : actions, warrants, strips, droits et certificats fonciers

2. BOURSES ETRANGERES

2.1. Place De Milan et MTA International		
	Minimum	Courtage
Ordres remis à l'agence	€ 25,-	0,75%
Ordres passés par BecomingAion	-	0.50%

2.2. Place de New York (NYSE et NASDAQ)								
							Minimum	Courtage
Ordres	remis	à	l'agence	et	passés	via	£ 40 -	1 30%
Becoming Aion 1,30%								

2.3. Autres Places								
							Minimum	Courtage
0		2	l'				€ 40,-	1,30%
Becoming.		α	l'agence	ет	passes	via	+ frais cori éver	•

2.4. Euro-Obligations, Obligations et Emprunts étrangers								
							Minimum	Courtage
0		,	W				€ 50,-	0,50%
Ordres Becoming		α	l'agence	ет	passés	via	+ frais cori éver	•

3. SOUSCRIPTION & REMBOURSEMENT DE SICAV ET STAR FUND

3.1. SICAV - Star Fund - Autres fonds						
Commission d'entrée	Achat : 2% sauf limite inférieure imposée par l'émetteur. Vente : une commission de					
Commission de remboursement	négociation 1,00%					
Commission de conversion	En cas de différence positive des commissions entre le nouveau compartiment et l'ancien, un droit d'entrée sera réclamé et égal à la différence. Dans le cas inverse, c'est-à-dire une différence négative, aucun droit ni ristourne ne sera appliqué					

4. REMBOURSEMENT DE TITRES & ENCAISSEMENT DE COUPONS

Remboursement à l'échéance	Gratuit

4.2. Coupon à l'encaissement						
Coupons de Titres belges	Gratuit					
Coupons de Titres étrangers (actions et obligations)	Gratuit					

5. DROITS DE GARDE

5.1. Droits	5.1. Droits de garde							
Droits de garde par valeur (les droits de garde sont calculés à terme échu								
chaque fin de mois pour être imputés en fin d'exercice)								
	Tar	if						
D 1:	Managed Annualla 61			0,025%	+ TVA			
Par ligne	Mensuel Annuelle		€1,-	Par mois				
Titres exoné Actions, obl fonciers émi- droits, strips	Grat	ruit						

5.2 Diver

Les droits de garde sont calculés sur base de la réévaluation de chaque Titre [cotation \times (nominal ou quantité) \times droit de garde]

En cas de transfert de Titres, les droits de garde calculés mensuellement mais non encore imputés sont dus au moment du transfert

6. TRANSFERT DE TITRES

6.1. Transfert de Titres	
Commission de transfert par valeur	€ 75,-

7. OPERATIONS DIVERSES

7.1. Autres opérations						
	Minimum	Tarif				
Frais de recherche	€ 30,-	€ 30,- / heure				
Dépôt pour assemblée		€ 38,-				
Participation de la Banque à une assemblée des actionnaires ou pour toutes autres séances suite à une convocation	€ 300,-	€ 950,- / jour prorata temporis + frais de déplacement + frais de logement				

8. DROITS ET TAXES DIVERS (TOB)

8.1. Taxe sur opérations boursières

Une exonération totale est prévue pour les non-résidents

	Maximum	Entrée	Sortie
Actions de SICAV de distribution		Néant	Néant
Actions de SICAV de capitalisation	€ 4.000,-	Néant	1,32%
Fonds communs de placement		Néant	0%

Changement de compartiment de SICAV	Maximum	TOB
Passage capitalisation -> distribution	€ 4.000,-	1,32%
Passage capitalisation -> capitalisation	€ 4.000,-	1,32%
Passage distribution -> distribution		0%
Passage distribution -> capitalisation		0%

	Maximum	Achat	Vente	Souscription
Certificats subordonnés, Eurobonds, obligations (ordinaires, convertibles ou avec warrant) et bons d'Etat belge	€ 1.300,-	0,12%	0,12%	0%
Actions, droits de souscription et d'attribution, strips, warrants et certificats fonciers	€ 1.600,-	0,35%	0,35%	0%
Epargne pension (Star Fund)				Non taxable
Titres de la dette publique belge (OLO) et certificat de trésorerie		Non taxable	Non taxable	Non taxable

9. ETF's

9.1. ETF's

Les types de frais pour les ETF's sont principalement :

- les frais d'entrée (idem actions selon marché de cotation)
- les frais récurrents
- les taxes sur opérations boursières :
 - o taxe sur opération boursière (voir point 8.1)
 - o taxe sur plus-value (si applicable)